

# Le destin de la Suisse est européen



## Dusan Sidjanski

La démocratie directe suisse est-elle – telle que pratiquée et au vu de la votation sur l'immigration de masse – un modèle de démocratie? Est-elle toujours une expression authentique de la volonté du peuple? Ou est-elle parfois un instrument redoutable qui risque de provoquer des dégâts insoupçonnés? D'autant que le résultat des votations s'inscrit directement dans la Constitution.

Pour tout observateur de la vie politique suisse, le recours à l'initiative soulève plusieurs questions au sujet du fonctionnement de la démocratie directe. En particulier, la question de la procédure des révisions constitutionnelles acquises à des majorités simples alors que les modifications de la loi fondamentale exigent des seuils de participation ou des majorités renforcées dans la plupart des démocraties européennes. De surcroît, cette «révision directe» peut aboutir à une violation de la norme *pacta sunt servanda*. Où est passée la primauté du droit international sur le droit interne? Ne s'agit-il pas là d'une rupture de contrats qui régissent nos relations avec l'UE, notamment?

Dès lors, il faudrait s'interroger sur la crédibilité extérieure de la Suisse et procéder à une réflexion de fond, sans «céder aux sirènes antidémocratiques» (tribune de Raphaël Mahaim, *LT* du 26.02.2014), en cherchant à perfectionner la démocratie directe sur la base d'une analyse systématique. Le résultat du 9 février 2014 exprime-t-il le choix du peuple dans le respect des droits fondamentaux, et les normes du droit international? Ou continuerons-nous à proclamer les vertus de notre démocratie directe en la situant au-dessus de la communauté des peuples et des États?

N'est-il pas légitime de se poser

la question de savoir si la pratique de la démocratie directe est toujours démocratique? Certes, l'idée que la Suisse est une démocratie modèle est bien enracinée dans notre gène politique et est souvent perçue comme telle à l'extérieur. Quelle consolation de se dire que c'est le peuple suisse qui a pris la décision d'imposer des contingents à l'immigration de masse! Une question cruciale pour l'avenir de la Suisse a été tranchée par le vote populaire, qui mérite le respect de tous. Telle est la convention qui consiste à attribuer au peuple suisse ce qu'une minorité de moins d'un tiers des citoyens en âge de voter a approuvé.

Il est frappant de constater que ce vote populaire aux conséquences graves a réuni une participa-

## La pratique de la démocratie directe est-elle toujours démocratique quand seul un tiers des citoyens a voté?

tion de 55,8%. C'est dire qu'un peu moins de la moitié du corps électoral s'est abstenu, ce qui représente une part significative du peuple suisse. Seuls 2908382 électeurs et électrices se sont prononcés sur l'ensemble du corps électoral de 5195333 (chiffre de septembre 2013). Le résultat a été serré: 1463954 ont voté en faveur de l'initiative, alors que 1444429 se sont exprimés contre. Moins d'un tiers de l'électorat suisse l'a donc approuvée! N'est-il pas incongru de préserver la fiction en parlant du peuple suisse qui aurait accepté l'initiative «Contre l'immigration de masse»?

Ce résultat est d'autant plus choquant que toute la Suisse romande a été minorisée. Seuls trois autres cantons alémaniques se sont prononcés contre cette initiative, Zurich, Bâle-Ville et Zoug. Ce sont précisément les trois cantons les plus ouverts, à l'instar de Genève, qui emploient le plus de personnel provenant principalement

de l'Union européenne, qui ont rejeté cette initiative. Paradoxalement, ce sont aussi les cantons universitaires les plus dynamiques qui sont exposés en première ligne aux conséquences du refus de la libre circulation. Les tensions latentes, le clivage du Röstigraben se croisent avec les clivages des villes-centres, des couronnes dynamiques et prospères, et la campagne suisse.

Quel est l'impact de ces tensions latentes sur la cohésion de notre pays? Les premiers signes sont apparus à la suite du lapsus freudien de Christoph Blocher, qualifiant les Suisses romands de moins patriotes que les Suisses alémaniques, révélateur de sa pensée subconsciente. Une brèche est entrouverte dans la solidarité par l'évocation des questions au sujet de la péréquation. Les cantons les plus prospères qui emploient un grand nombre d'immigrants sont ceux qui contribuent à la péréquation en faveur des cantons qui, en votant oui, leur ont imposé des quotas. Autant de menaces sur leurs économies.

Ce vote place la Suisse dans une position de faiblesse face à l'UE. On nous rassure: s'il y a des dégâts, ils seront partagés. De son côté, l'UDC minimise les conséquences et, de plus, soutient que l'Union ne peut pas se passer de nous. Ne faudrait-il pas voir la réalité en face? Quatrième partenaire commercial de l'Union, la Suisse, avec ses 8 millions d'habitants, est confrontée à 500 millions d'Européens. Quant aux échanges, ils sont fortement asymétriques. Prépondérants pour la Suisse, qui exporte en moyenne 60% vers l'Union européenne dont elle importe 80% des biens, ils ne représentent qu'environ 6 à 7% du commerce extérieur de l'UE.

Toutes les conséquences sont difficiles à prévoir. Les accords conclus ne seront pas déclarés caducs. Quant à la poursuite des négociations, l'Union européenne en décidera en fonction de son intérêt. Au sujet d'Erasmus, tout a été précipité par la décision du Conseil fédéral de ne pas signer le protocole avec la Croatie. Du coup, la Commission n'a pas hésité à ex-

clure la Suisse de ce programme, qui a enregistré en 2011-2012 2600 boursiers suisses, par comparaison à 2670 Européens accueillis dans nos universités. Fort sagement, les responsables de nos hautes écoles ont invité les étudiants à déposer leurs demandes. Il est à souhaiter que les demandes du côté suisse soient évaluées selon la procédure normale, la Suisse prenant à sa charge le financement des bourses. C'est dans l'intérêt général de la communauté scientifique européenne.

Il est de l'intérêt de la science européenne que soit assurée la poursuite de la participation de la Suisse aux programmes européens Horizon 2020, ne serait-ce qu'au cours d'une période transitoire. A titre d'exemple, l'Europe et la Suisse ont tout avantage à ne pas sacrifier le programme Human Brain Project, ce projet phare piloté par l'EPFL qui repose sur la participation de plus de 50% de chercheurs européens. Ce serait porter un grand coup à la science européenne. En assurer la poursuite est au bénéfice de l'UE comme de la Suisse. Telle semble être l'attitude du Conseil européen de recherche (ERC) et, nous l'espérons aussi, de la Commission européenne.

En prenant conscience des effets pervers de ce vote minoritaire et de notre profonde interdépendance avec l'Union européenne à la fois scientifique, économique et culturelle, tout doit être entrepris pour éviter l'escalade et renforcer notre participation à l'Union européenne. Le moment n'est-il pas venu d'engager un débat ouvert sur notre destin européen en parallèle avec une réflexion sur la réforme de notre démocratie directe et du droit d'initiative, qui dans son état actuel est une épée de Damoclès qui pèse sur notre place et notre avenir en Europe?

Fondateur du Département de science politique de l'Université de Genève